

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 octobre 2024
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 18

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 25/10/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/10/2024 (accusé de réception du 25/10/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions à diverses associations

La commune de Quimper soutient les actions de diverses associations.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à verser, au titre de l'année 2024, les subventions suivantes (imputation budgétaire 020 6574 115) :

	Subvention attribuée en 2023	Montant demandé par les associations 2024	Montant 2024
Défense promotion animation de la fête foraine <i>Pour l'organisation d'un feu d'artifice au mois d'août sur les quais.</i>	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Association de défense des droits de couples franco-étrangers (Anciennement Les amoureux au ban public)" <i>Subvention pour aider les interventions de l'association en matière de mariages franco-étrangers.</i>	250,00 €	500,00 €	250,00 €
Association la Prévention routière <i>Financement pour permettre de développer des actions sur Quimper en matière de prévention routière.</i>	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Association Bal des sapeurs-pompiers de Quimper <i>Pour soutenir l'association pour l'organisation de l'édition 2024 du bal des sapeurs-pompiers</i>	100,00 €	200,00 €	200,00 €

Amicale des policiers de Quimper <i>Subvention pour aider l'association dans son action en faveur des policiers de Quimper et de leurs familles.</i>	-	2 500,00 €	600,00 €
---	---	------------	----------